

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

2^e SÉRIE. — TOME II.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1852

INAUGURATION DE CHARLES VI,

A TOURNAI.

PL. X.

Dès l'année 1709, la ville de Tournai avait été conquise au nom de Charles d'Autriche, connu alors sous le nom de Charles III, roi d'Espagne, et depuis sous celui de Charles VI, empereur des Romains, par les Puissances coalisées contre Louis XIV; mais les états généraux des Provinces-Unies en avaient provisoirement conservé l'administration. Ce ne fut même que onze ans plus tard, le 28 février 1720, qu'eut lieu l'inauguration de l'Empereur, en qualité de seigneur de Tournai et du Tournaisis. Ces deux parties de la souveraineté tournaïsiennne formaient en effet deux seigneuries distinctes, ayant leurs états, ou, comme l'on dit aujourd'hui, leur représentation nationale, à part et séparés. La seigneurie de Tournai se composait de la ville, de sa banlieue, de cinq villages et de cinq seigneuries, plus certains droits à prélever sur Antoing et Vaux. Le Tournaisis était une petite province, aujourd'hui partagée entre le Hainaut, la Flandre et le département du Nord, qui comprenait soixante-cinq villages ou hameaux et deux villes, Saint-Amand et Mortagne, cédés à la France par le traité d'Utrecht.

Le grand historien de Tournai (1), messire Hoverlant de

(1) *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*, par M. HOVER-

Beauwelaere, décrit fort en détail les cérémonies brillantes qui eurent lieu, dans sa ville, à l'occasion de cette inauguration. L'Empereur s'était fait représenter par le prince de Ligne. On y vit, comme toujours, serments *prêtés*, cortèges, cavalcades, lampions, discours et vers, feux d'artifice et fleurs, sans oublier les chronogrammes, dont la mode était alors à son apogée, et qu'il fallait fourrer partout. Enfin, pour bouquet de toutes les belles choses dont la bonne cité de Tournai fit montre en ce grand jour, « deux hommes, « dit Hoverlant, avoient planté sur la girouette du beffroi, « qui est de bronze, un drapeau aux armes de l'Empereur. « Après l'avoir fait voler de toutes les façons qu'on le fait « en terre (*sic*), ils y avoient bu bouteille, assis sur les deux « ailes. Après le feu d'artifice, deux fontaines de vin cou- « lèrent aux portes de la Halle. Il y eut un feu de joie au « milieu de la place, où il se passa une chose *assez singu- « lière* : comme ce feu achevoit de se consumer, un étourdi « qui avoit bu largement du vin des fontaines, perçant la « foule, alla se jeter dans les débris ardents des tonneaux « et des planches écroulées, tout criant : *Vive l'Empereur !* « Il y périt, ou du moins il mourut peu de temps après « qu'il en fut retiré. C'est tout ce qu'eût pu faire dans Rome « païenne le plus zélé sujet de l'Empire, pour célébrer « l'inauguration d'un nouvel empereur. »

La réflexion est précieuse. Mais hélas ! mon brave Hoverlant, tout se rapetisse et tout dégénère ; on le dit depuis Horace. Trouveriez-vous aujourd'hui, même à Tournai, une érotomanie monarchique — ou républicaine — montée

à un pareil degré de température? La prose et le positivisme ont tout envahi; le dévouement n'est plus qu'un *modus habendi* tout comme un autre; la conscience, un chiffre au budget; le droit, un fait accompli. Mais je m'aperçois que messire Hoverlant me fait patauger dans les fondrières dangereuses de la politique. Revenons à nos médailles.

La pièce qui a donné lieu à cette note a été frappée pour les états, non de Tournai, mais du Tournaisis, *Tornacesii*, à l'occasion de l'inauguration de Charles VI. Il est à présumer que la ville de Tournai ne sera pas restée en arrière des campagnes, et qu'il existe pour elle une médaille analogue.

Le côté de la tête, signé : **PII. ROETTIERS F.**, a servi probablement à d'autres médailles de l'Empereur. Le revers, d'un travail encore plus grossier, si c'est possible, représente la province du Tournaisis sous les traits d'une laide femme assise et tenant l'écusson de ses armoiries (1); à l'entour, cette élégante inscription, en latin d'apothicaire : **DATUM IN OCCASIONE INAUGURATIONIS. A l'exergue : STATUS TORNACESII.** Cette pièce a échappé aux recherches des continuateurs de Van Loon, et nous l'avons fait graver d'après un exemplaire d'argent qui se trouve dans le cabinet de M. Th. de Jonghe. Le coin du revers existe encore au dépôt des anciens coins de la monnaie de Bruxelles, dont le classement s'opère en ce moment.

R. CHALON.

(1) Les armoiries du Tournaisis sont de gueules, à la tour d'argent, crénelée de cinq pièces, sommée d'une tourelle, d'une crosse épiscopale à dextre, et d'un casque à senestre; la tour accompagnée de deux gerbes soutenues, en fasce.

Celles de Tournai, de gueules chargées d'un fort d'argent doujonné de trois tours de même, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.



R.